

Wildgen conseille Bank of Beirut dans l'acquisition de Fortuna Banque S.C.



Bank of Beirut élargit ses activités européennes au Luxembourg par l'intégration de Fortuna Banque au sein de son groupe

Le Conseil d'Administration de Fortuna Banque annonce la signature d'un accord avec Bank of Beirut portant sur l'acquisition de Fortuna Banque.

La transaction est soumise à l'accord de la Banque centrale européenne, de la Commission de surveillance du secteur financier et de la Banque du Liban.

Le groupe bancaire libanais Bank of Beirut SAL vient de signer un accord avec les principaux sociétaires pour reprendre Fortuna Banque s.c., constituée à Luxembourg en 1920. Bank of Beirut élargit ainsi ses activités européennes au Luxembourg et confirme, après son implantation au Royaume Uni, en Allemagne et en Australie, sa volonté de développement international.

La direction de Fortuna Banque est confirmée dans ses fonctions et sera en charge de piloter le développement futur de Fortuna Banque. Le personnel actuel reste au service de la clientèle locale et régionale. Les équipes seront renforcées pour garantir la croissance organique des activités.

Ce changement d'actionnaire permettra à Fortuna Banque le développement dynamique de ses activités ancrées dans la Grande Région ainsi que le déploiement d'une offre de services bancaires à une clientèle étrangère.

Bank of Beirut est conseillée par l'étude d'avocats **Wildgen (Michel Bulach)** au Luxembourg et par le cabinet libanais Soumrani Lawyers & Legal Counsels (Patrick Soumrani).